



1^{er} juillet 2025

Liaison rétablie vers le Haut Val de Bagnes

Le pont militaire en service dès mercredi

L'accès routier au Haut Val de Bagnes sera rétabli dès mercredi 2 juillet 2025 à 6h00. La remise officielle du pont militaire par l'armée au canton a eu lieu le mardi 1^{er} juillet à 18h. Cette infrastructure, permettant de relier Le Fregnoley à Lourtier, sera opérationnelle au plus tard jusqu'au 30 novembre 2025. Parallèlement, le canton installera un nouveau pont fusible, en amont du pont militaire. L'installation du pont militaire est l'une des mesures urgentes figurant dans la clause générale de police du 18 juin 2025.

Dès ce mercredi 2 juillet à 6h00, la circulation pourra reprendre en alternance sur la route cantonale entre Le Fregnoley et Lourtier grâce à un pont militaire de 51 mètres de long. Cet ouvrage a été officiellement remis au canton le mardi 1^{er} juillet à 18h00 par le Divisionnaire Raynald Droz, lors d'une cérémonie en présence d'Éric Duc, chef de la Section planification et gestion des infrastructures au Service de la mobilité, ainsi que de Fabien Sauthier, président de la commune de Val de Bagnes.

Le montage de l'ouvrage, réalisé par des militaires en service long, s'est achevé le vendredi 27 juin. Les opérations se sont poursuivies le lendemain avec la pose de 600 tonnes de grave et la mise en place des rampes d'accès. En début de semaine, les feux de signalisation ont été installés et 200 tonnes d'enrobé ont été appliquées pour finaliser les travaux. Conçu pour un usage temporaire car sensible au sel de déneigement, ce pont métallique sera démonté au plus tard le 30 novembre 2025. Parallèlement, le canton installera un nouveau pont fusible en amont du pont militaire, destiné dans un premier temps à desservir les accès aux différents chantiers. Lorsque le pont militaire sera démonté, ce pont fusible sera ouvert à la circulation en général, dans l'attente de la finalisation de la mise en service de la galerie.

Les travaux d'aménagement de la route communale de secours en rive gauche de la Dranse seront effectués par la commune dès l'adoption du tracé définitif et l'attribution des travaux.

Par ailleurs, en parallèle de ces mesures figurant dans la clause générale de police du 4 septembre 2024, modifiée le 18 juin 2025, des travaux de nettoyage pour relancer le chantier de la galerie sont en cours. De plus, des sondages géotechniques ont actuellement lieu dans la zone de l'ancien pont de la route cantonale entre Lourtier et Sarreyer, sur la rive droite du Fregnoley. Ces mesures visent à définir la qualité du sol en vue de la reconstruction du pont détruit en juillet 2024.



Depuis le 2 juin 2025, de nouvelles laves torrentielles ont causé d'importants dégâts. Le pont fusible a été emporté et la route cantonale recouverte entre Le Fregnoley et les Épenays. Le chantier de la galerie de protection, situé dans ce même secteur, a été interrompu pour des raisons de sécurité.

Personne de contact

Eric Duc, chef de la Section planification et gestion des infrastructures, Service de la mobilité, 027 606 34 38